

24.10.2012 - 07:50 Uhr

## bonus.ch: les Suisses en ont assez de leur système de santé, mais ne veulent rien y changer

Lausanne (ots) -

Les Suisses sont fiers de leur médecine mais estiment que sa qualité ne justifie pas les coûts exorbitants, ni les primes très élevées des caisses maladie. Toutefois, ils ne sont prêts à aucun compromis pour faire baisser ces frais. Tout au plus souhaitent-ils s'attaquer aux frais des assureurs maladie.

Les Suisses sont très satisfaits des soins qui leur sont prodigués dans les cabinets de médecins ainsi que dans les hôpitaux et cliniques, les Romands encore plus que les Alémaniques. C'est ce que démontre un sondage portant sur un échantillon de plus de 4'300 personnes réalisé par le portail comparateur bonus.ch.

Sans surprise, 98% des répondants trouvent les primes d'assurance-maladie élevées voire très élevées, de même que les frais à la charge du patient. Le rapport qualité-prix des assurances-maladie est jugé médiocre voire carrément mauvais par 61% des assurés. Ces mêmes répondants sont quasiment unanimes à trouver les coûts générés par le système de santé suisse élevés ou très élevés. Et pour plus de la moitié d'entre eux, ces coûts ne sont pas justifiés par la qualité des soins - en contradiction apparente avec l'évaluation très favorable des soins prodigués par les médecins et les hôpitaux suisses. Visiblement, aux yeux de la moitié des Suisses, cette qualité ne suffit pas à justifier les coûts générés.

Au vu de cette insatisfaction généralisée, quelles contraintes les assurés seraient-ils prêts à accepter afin de faire baisser leurs primes? Parmi les mesures possibles proposées aux participants lors du sondage, seul le recours obligatoire au médecin de famille avant toute autre consultation médicale semble remporter l'adhésion d'une majorité d'assurés. L'obligation de recourir aux médicaments génériques est rejetée par la moitié des répondants, et même par les deux tiers à Bâle-Ville. Le recours obligatoire à un conseil téléphonique est refusé par plus des deux tiers. Les Romands rejettent vivement, à presque 90%, une éventuelle levée de l'obligation de contracter, alors que les Alémaniques l'accepteraient à 30%. Une franchise élevée, ainsi que des mesures de rationnement des soins à travers des délais d'attente imposés soit avant de consulter un médecin, soit avant une opération planifiée sont rejetées en bloc, par 93% des répondants.

Force est donc de constater que les Suisses sont insatisfaits des coûts générés par leur système des soins et des dépenses auxquelles ils doivent faire face pour leur santé, mais ils ne sont prêts à aucun compromis pour faire baisser ces frais.

Face à cette situation préoccupante, que faire pour enrayer les hausses constantes des primes d'assurance-maladie? Et avant tout, cela est-il possible? Aux yeux des Suisses, c'est visiblement le cas, puisque seuls 4% (mais jusqu'à 8% à Bâle-Ville et Zürich, et 9% à Bâle-Campagne) acceptent ces hausses comme inéluctables.

Quelle solution les répondants préconisent-ils alors? Pour 43% d'entre eux, la solution est en priorité l'introduction d'une caisse-maladie unique gérée par l'état. Et pour 19%, c'est la diminution des frais administratifs générés par les assureurs maladie. Or, ces frais représentent moins de 6% du volume des primes maladie\*, le reste étant consacré à financer les soins médicaux, et ils ne peuvent générer davantage d'économies que ces 6%. Même si la caisse-maladie unique pouvait miraculeusement faire disparaître tous les frais administratifs, cela ne pourrait pas entraîner une réduction des primes d'assurance-maladie supérieure à 6%.

Une autre priorité possible, un engagement plus fort des instances politiques, n'est citée que par 15% des répondants, et ce pourcentage est encore inférieur parmi les Alémaniques. La diminution des frais générés par le système hospitalier et médical suisse, qui représentent plus de 94% du volume des primes des assurances-maladie, est citée par moins de 10% des Latins et 16% des Alémaniques. Et la diminution du nombre de prestations remboursées par l'assurance-maladie de base est rejetée en bloc.

On constate donc qu'une majorité des répondants, soit 62%, sont convaincus que la hausse des primes maladie peut être freinée en agissant sur le fonctionnement de l'assurance-maladie. Or, le potentiel d'économie qui y réside est inférieur à 6%. Ce malentendu doit être dissipé au plus vite. Si la maîtrise des frais administratifs garde son importance, le vrai potentiel d'économies réside dans les frais des traitements médicaux, qui correspondent à plus de 94% du volume des primes d'assurance-maladie.

Résultats du sondage, données par canton, analyse détaillée: [http://www.bonus.ch/RDP-20121024\\_FR.pdf](http://www.bonus.ch/RDP-20121024_FR.pdf)

\* Communiqué de presse de bonus.ch sur les frais administratifs des caisses-maladie (16 octobre 2012): <http://www.bonus.ch/zrFIMCV.aspx>

Rubrique assurances-maladie et primes 2013 sur bonus.ch: <http://www.bonus.ch/zrP52VR.aspx>

Contact:

bonus.ch SA  
Patrick Ducret  
Directeur  
Avenue de Beaulieu 33  
1004 Lausanne

Tél.: +41/21/312'55'91  
E-Mail: ducret@bonus.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008668/100726965> abgerufen werden.